

SNUDI 44

FO

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

PROFESSEUR·E·S DES ÉCOLES DE LOIRE-ATLANTIQUE

**UN SYNDICAT
LIBRE ET INDÉPENDANT
DÉTERMINÉ, COMBATIF
TOUJOURS À VOS CÔTÉS**



DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026 — JE VOTE ET JE FAIS VOTER FO

POURQUOI VOTER POUR LE **SNUDI FO 44**



Pour nos postes, nos classes et nos conditions de travail

Création des postes statutaires nécessaires pour des conditions de travail et d'apprentissage décentes (150 minimum pour le 44).

Baisse des effectifs dans les classes : 24 max en ordinaire, 18 max en REP/REP+.

Abondement de la brigade de remplaçants pour le remplacement de toutes les absences.

Maintien et création des postes spécialisés nécessaires (RASED, PsyEN...).

Pour l'uniformisation des rythmes scolaires

Retour à la semaine de **4 jours sur 36 semaines** pour toutes les écoles.

Près de 95% des communes ont fait le choix du retour aux 4 jours.

L'organisation de notre temps de travail ne doit pas être imposée par la mairie.

Stop aux inégalités de traitement (frais de déplacement / de garde supplémentaires).

Pour la reconnaissance de la pénibilité de notre travail

Abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne.

Prise en compte de la pénibilité du métier d'enseignant à l'école primaire par la classification en **catégorie active** permettant un départ à la **retraite avant 60 ans**.

Pour nos salaires

Augmentation immédiate de la valeur du point d'indice.

Rattrapage de la perte de pouvoir d'achat accumulée (33% depuis 2000).

Revalorisation des grilles indiciaires.

Indexation sur l'inflation.

Le **SNUDI FO 44**, c'est un syndicat qui ne décide pas de ses positions en fonction de ce qui conviendrait à l'administration.

Ni adversaire systématique, ni partenaire : un syndicat indépendant de l'administration, des partis politiques et des églises.

Un syndicat qui négocie lorsqu'il y a matière à obtenir satisfaction, qui revendique et agit lorsque les revendications ne sont pas satisfaites. Un syndicat qui organise le rapport de force lorsque cela est nécessaire.

Une seule boussole : les intérêts collectifs et individuels, matériels et moraux des personnels.

Pour notre santé

Agir pour la médecine de prévention : recrutement d'un médecin du travail, mise en place effective des visites obligatoires (prise de poste, prévention périodique).

Abrogation du jour de carence, retour à la prise en charge à 100%.

Oui à une protection sociale de haut niveau, fondée sur la Sécurité Sociale. **Non à la PSC obligatoire et imposée.**

Pour les AESH : **calcul de la quotité du temps partiel thérapeutique sur une base de 24h** et non pas 39h comme c'est le cas aujourd'hui.

RÉSISTER • REVENDIQUER • AGIR • RECONQUÉRIR •



1ère organisation dans la Fonction Publique de l'Etat

Pour une inclusion qui respecte les droits des élèves

Respect de toutes les notifications MDPH.

Retrait des PAS et des PIAL.

Création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

Création des postes d'enseignants spécialisés, de PsyEN et d'AESH nécessaires.

Des RASED complets (maître E, maître G et PsyEN).

Pour les AESH : un vrai statut, un vrai salaire.

Pour le respect des missions des TS / TD / TR

Respect des agents : prise en compte de leurs souhaits et de leurs contraintes.

Stop aux affectations ubuesques.

Respect des missions des titulaires secteurs et départementaux.

Indexation des ISSR sur le prix de l'essence.

Pour nos carrières

Non à l'individualisation des rémunérations et au salaire au mérite.

Abandon de PPCR et de son évaluation arbitraire.

Retour à un déroulement de carrière fondé sur des critères objectifs et transparents.

Rétablissement de toutes les prérogatives des CAPD, notamment sur le mouvement et les promotions.

Pour le réseau d'éducation prioritaire

Mise à jour de la carte du réseau non revue depuis 2014.

Stop à la détypification des brigades REP +.

Garanties des temps de concertation avec remplacement systématique.

Pour la direction d'école

Des décharges statutaires suffisantes et une réelle amélioration des conditions de travail.

Abrogation de la loi Rilhac : pas de statut de directeur le transformant en supérieur hiérarchique.

Pour la défense du statut

Respect de nos obligations réglementaires de service.

Non à toute augmentation du temps de travail et à toute nouvelle annualisation ou flexibilisation des 108 heures.

Non aux évaluations d'écoles, non aux formations imposées, non aux évaluations nationales.

Pour l'école publique et laïque

Stop aux financements publics de l'école privée.

Plus de 250 écoles privées dans le département, près de 33 % des élèves !

DES REPRÉSENTANTS À VOS CÔTÉS, TOUTE L'ANNÉE

Le syndicalisme ne commence pas quelques semaines avant les élections professionnelles.

Réunions d'information syndicale, stages, permanences, accompagnement individuel, comptes-rendus des instances, informations régulières, disponibilité pendant les congés, les soirs et weekends...

C'est toute l'année que les représentants du SNUDI FO 44 rencontrent, informent et défendent les collègues.

LE SNUDI FO 44, C'EST AUSSI...

Un syndicat à taille humaine, réactif et à votre écoute.

Un accompagnement individuel.

Des permanences soir, weekends et congés.

Un soutien juridique.

Des RIS et des stages syndicaux toute l'année.

L'indépendance vis à vis de toute organisation politique.



du 3 au 10 décembre

je vote
FNEC FP-FO

Le SNUDI FO 44 est un syndicat démocratique avec des délégué.es élu.es, mandaté.es et contrôlé.es par les syndiqué.es dans le cadre des instances statutaires.

Retrouvez en ligne l'ensemble de nos revendications (QR code).



RÉSISTER • REVENDIQUER • AGIR • RECONQUÉRIR •